

**OIC/38-CFM /2011/POA/RES**

**RESOLUTION  
SUR  
LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DECENNAL  
DE L'OCI (PAD)**

**ADOPTÉES PAR LA  
38<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES  
AFFAIRES ETRANGERES**

*Session « de la Paix, de la Coopération et du Développement »*

**ASTANA, REPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN  
26-28 RAJAB 1432 H  
28-30 JUIN 2011**

**RESOLUTION N°1/38-POA  
SUR  
LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D’ACTION  
DECENNAL DE L’OCI**

*La trente-huitième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (Session de la paix, de la coopération et du développement), tenue à Astana, en République du Kazakhstan, du 26 au 28 Rajab 1432H (28-30 juin 2011),*

**Considérant** la Déclaration de la 3ème session extraordinaire de la Conférence islamique au Sommet, tenue à La Mecque, Royaume d’Arabie Saoudite, les 6 et 7 Dhoul Qada 1426H (7-8 décembre 2005) ;

**Se félicitant** de l’adoption du Programme d’Action Décennal de l’OCI (PAD) visant à habiliter la Oummah islamique à relever les défis du 21ème siècle ;

**Réaffirmant la pertinence** du Programme d’Action Décennal qui propose à la Oummah islamique une nouvelle vision prospective qui permettra au monde musulman de relever les défis du 21ème siècle en misant sur la volonté collective et sur l’action islamique commune ;

**Considérant** l’appel lancé par la déclaration de La Mecque dans son préambule pour un bilan à mi-parcours du PAD ;

**Considérant** les résolutions POA-36/1 adoptée par la 36ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenue à Damas, République arabe syrienne, du 23 au 25 mai 2009 et 1/37-POA de la 37ème session du CMAE, tenue à Douchanbé, République du Tadjikistan du 18 au 20 mai 2010 concernant le bilan à mi-parcours du PAD;

**Considérant** la résolution adoptée par la 26ème session du COMCEC, tenue à Istanbul, Turquie, du 5 au 8 octobre 2010;

1. **PREND NOTE AVEC APPRECIATION** des résultats du bilan à mi-parcours effectué par les comités permanents de l’OCI, à savoir le Comité permanent de l’OCI pour la Coopération économique et commerciale (COMCEC), le Comité permanent pour l’Information et les Affaires culturelles (COMIAC) et le Comité permanent de l’OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH).
2. **NOTE EGALEMENT AVEC SATISFACTION** les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PAD au cours des 5 dernières années et salue les efforts déployés par le Secrétaire général à cette fin.
3. **INVITE** les Etats membres à continuer à contribuer à la mise en œuvre du Programme d’action décennal de l’OCI et les exhorte à mettre pleinement à profit les opportunités offertes par le programme et ses différents projets.

4. **INVITE** tous les Etats membres, conformément à la vision et au mandat du PAD, à signer et ratifier les accords et protocoles visant à promouvoir la coopération entre les Etats membres de l'OCI et l'action islamique commune en vue de mieux préparer la Oummah à faire face efficacement aux défis du 21ème siècle.
5. **SOULIGNE** le rôle primordial du Secrétariat général de l'OCI dans la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal et **APPRECIÉ** hautement les progrès accomplis à ce stade grâce aux démarches engagées par le Secrétariat général de l'OCI et ses organes subsidiaires et institutions spécialisées et affiliées qu'il **INVITE** à déployer plus d'efforts concertés pour diligenter l'exécution du PAD; et, dans ce contexte, **REND HOMMAGE** au Secrétaire général de l'OCI pour ses qualités de leader et sa contribution remarquable à la mise en œuvre de ce programme.
6. **SALUE EGALEMENT** le rôle joué par les organes subsidiaires et les institutions spécialisées et affiliées dans la mise en œuvre du PAD de l'OCI.
7. **DEMANDE** au Secrétaire général de suivre à la mise en œuvre de la présente résolution et d'en faire rapport à la 39<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.